

TRAME VERTE ET BLEUE

DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE À LA CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE TERRITORIALE

ARPENTER LE PAYSAGE POUR APPRÉHENDER LA TVB UN PROJET PORTÉ PAR LES CAUE D'OCCITANIE

[Contexte]

L'appel à manifestation d'intérêt lancé par la FNCAUE, en partenariat avec le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et Régions de France, visait l'accompagnement des collectivités locales par les CAUE pour poser les fondations de stratégies de mise en oeuvre de la trame verte et bleue.

[Cadre de l'intervention du CAUE]

Dans ce contexte, les CAUE d'Occitanie ont proposé une démarche expérimentale d'ateliers sur le terrain où, à partir de l'arpentage d'un site, il s'agit d'apprécier en quoi les enjeux paysagers et ceux de la trame verte et bleue se rejoignent et s'enrichissent mutuellement.

L'approche choisie était fondée sur " le vécu et le perçu " du territoire dont le paysage est une représentation. Cette stratégie pour la connaissance de la biodiversité peut être déclinée sur tout territoire : agricole, forestier, urbain ou du littoral.

L'atelier gardois a été organisé en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de la région nîmoise et alésienne et l'Association des Maires du Gard. Il s'est déroulé à la Rouvière, commune située aux portes de la ville de Nîmes où le territoire subit simultanément la déprise agricole générale et la dynamique d'extension urbaine.

Dans ce contexte de périurbanisation, la préservation des paysages, de la trame verte et bleue et de leur biodiversité s'est révélée comme un enjeu majeur de ces mutations en cours.

[Bénéficiaires]

Elus et techniciens

LA ROUVIERE, GARD - 21/09/2017

ATELIER GARDOIS :

La nature et le paysage : une valeur ajoutée pour l'aménagement des villages et des villes.



1. Le village de la Rouvière dans le péri-urbain nîmois : site choisi pour une lecture de la trame verte et bleue, du paysage et de la morphologie urbaine
2. Le secteur du Grand Jardin, en bordure immédiate du village : site choisi pour l'élaboration d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).

[OBJECTIFS DE LA JOURNEE]

- Comprendre en quoi la nature et le paysage sont les éléments essentiels du cadre de vie et signent l'identité du territoire.
- Aborder concrètement les moyens de les valoriser dans le PLU.
- Permettre d'apprécier en quoi les enjeux de paysage, de biodiversité et d'urbanisme s'enrichissent mutuellement.



[DEMARCHE]

Il s'agissait de présenter la trame verte et bleue à travers ses vertus écologiques mais aussi ses valeurs paysagères; de même, les éléments du paysage ont été abordés non seulement en terme de structuration de l'espace et de qualités visuelles, mais aussi en terme de biodiversité.

La journée a consisté à travailler ensemble à partir d'exercices d'observation du paysage et d'ateliers de simulation qui portaient sur des cas concrets, l'un à l'échelle de la commune, l'autre à l'échelle d'une opération d'aménagement.



1. Localisation géographique de la commune de la Rouvière à 15 km de Nîmes
2. Vue aérienne du territoire : le village, la ripisylve de la Braune, le terroir agricole + localisation des ateliers extérieurs du matin et du périmètre de l'OAP
3. Rappels théoriques en salle en début de matinée
4. Sur le chemin des sites d'observation



[DEROULEMENT]

La matinée a débutée dans la salle polyvalente de La Rouvière avec quelques rappels théoriques sur :

- la trame verte et bleue : un réseau écologique et un outil d'aménagement du territoire (Claudine Tardy, environnementaliste AURNA);
- le Plan local d'urbanisme : un document qui régit l'aménagement des villages ainsi que les moyens d'y valoriser la trame verte et bleue et le paysage (Martin Fetet, urbaniste CAUE 30);
- les objectifs de qualité paysagère à intégrer dans le PLU, selon la loi Paysage et la Convention Européenne du Paysage (Myriam Bouhaddane-Raynaud, paysagiste CAUE 30).

Par la suite, des ateliers extérieurs ont permis d'appréhender concrètement le sujet devant la silhouette du village, le terroir agricole et la ripisylve de la Braune.

Les participants, exprimant leur "vécu" et leur "perçu", ont dans un premier temps été amenés à repérer les éléments de biodiversité et de paysage et à exprimer leurs rôles et la plus-value qu'ils apportaient au territoire.

Toutes les observations ont été guidées et complétées par les animateurs. Elles ont également été annotées sur un croquis du paysage observé.



Partant de ce constat, il leur a été demandé de proposer les principes d'un zonage de préservation/développement, à l'échelle du PLU. Répartis en trois groupes et disposant d'une photo aérienne au 1/1500^e posée sur un chevalet, les élus et techniciens ont restitué leur vision du territoire et de son avenir en localisant les éléments et parcelles à préserver ainsi que les secteurs où l'urbanisation pouvait être développée. Une version préparée par les animateurs a également été présentée.

En toute fin de matinée, les participants se sont déplacés sur un autre site : le terrain choisi pour l'exercice de l'après-midi (3 ha aux franges du village). Ils ont pu y observer le contexte urbain et naturel environnant, la topographie, la végétation existante, la présence d'un étang ...

Après un repas champêtre et de retour en salle, l'après-midi a débuté par un rappel théorique sur les OAP avant de lancer les ateliers.

Les participants, à nouveau répartis en trois groupes, ont eu à imaginer, à l'aide d'une maquette au 1/700^e, l'aménagement d'une OAP. A partir d'une photo aérienne, d'éléments en carton (voirie, cheminements piétons, espaces publics, écoulements de l'eau, arbres, haies...) et de constructions en mousse, la consigne était de créer un nouveau quartier aux vertus écologiques, paysagères et urbaines. Chaque groupe a ensuite restitué sa vision du projet et les animateurs leur propre version.

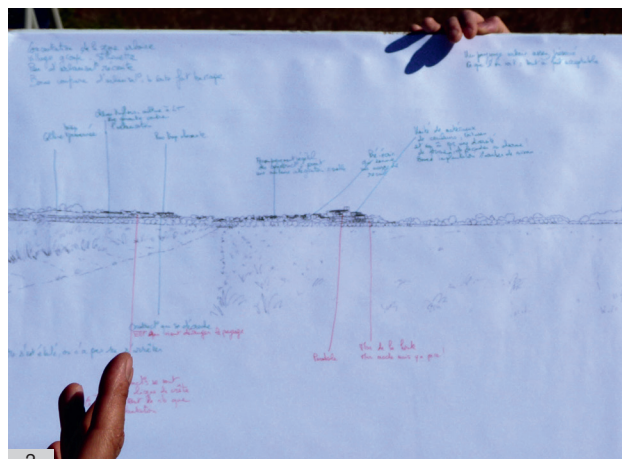


1

«PROPOS CHOISIS» OU TÉMOIGNAGE

« J'ai trouvé l'exercice de l'OAP très intéressant. Au départ, l'espace que l'on nous a fait découvrir me paraissait tellement beau et naturel que je trouvais dommage de devoir y installer des habitations. Mais il fallait respecter les consignes. Si le respect de ce paysage et de cet environnement (les oliviers, les chênes verts, les pins, l'étang, la rivière...) sont apparus comme une évidence dès le départ, j'ai progressivement pris conscience qu'il fallait les relier et que l'on pouvait réellement offrir du bien-être aux futurs habitants. Privilégier ces deux milieux que sont la trame verte et la trame bleue dans un projet urbain, en s'appuyant sur le potentiel existant, en créant des rues plantées, des noues paysagères, en favorisant les cheminements doux, en limitant l'imperméabilisation... permettra certainement aux futurs habitants d'être bien mieux reliés à leur milieu. »

Sandra Chapon, chargée de mission sur Espaces Verts communautaires. Pôle Environnement Urbain - Ville d'Alès



2



3

[BILAN]

Ont participé à la journée une vingtaine d'élus venus de tout le département, une dizaine de techniciens, le président de la Société de Protection de la Nature du Gard et une doctorante de l'IRSTEA de Montpellier.

A la lecture du questionnaire d'évaluation, les participants ont été grandement satisfaits du programme et de l'animation. Ils ont particulièrement apprécié la lecture de paysage et la richesse des échanges. Tous ont dit avoir trouvé réponses à leurs questionnements.



4

1. Lecture des éléments de biodiversité et de paysage devant la silhouette du village
2. Annotation des observations sur un croquis du paysage observé
3. Exercice de zonage préservation/développement
4. Restitution de l'exercice de zonage

[SYNTHÈSE ET ENSEIGNEMENTS]

De tels exercices ont permis d'appréhender le sujet à différentes échelles et d'y mêler théorie et pratique. Ainsi, la trame verte et bleue abordée dans le détail et en extérieur n'a pas été perçue comme une contrainte mais bien comme un élément majeur de biodiversité et d'aménité, non seulement à préserver mais également à renforcer, à créer.

La démarche s'est révélée efficace et a permis de confirmer que les notions se transmettent mieux à travers le terrain, les échanges et la participation collective.

Une fois encore la lecture de paysage s'est avérée être un excellent outil de sensibilisation amenant à une prise de conscience sur le cadre de vie.

Pour les organisateurs, il a été agréable de constater combien les participants se sont "pris au jeu" et d'entendre, à partir d'un même territoire, la diversité des "ressentis", des regards et des propositions.

Enfin, le choix d'un paysage et d'une trame verte et bleue ordinaires, dans un contexte péri-urbain, n'a rien enlevé à l'intérêt de la démarche et du format de la journée qui s'avèrent tout à fait transposables.

[SUITES À DONNER]

- Reproduire cette journée de formation sur d'autres territoires.
- Développer la démarche sur d'autres thèmes avec l'Association des Maires du Gard et autres partenaires.
- Valoriser le film sur les réseaux sociaux.



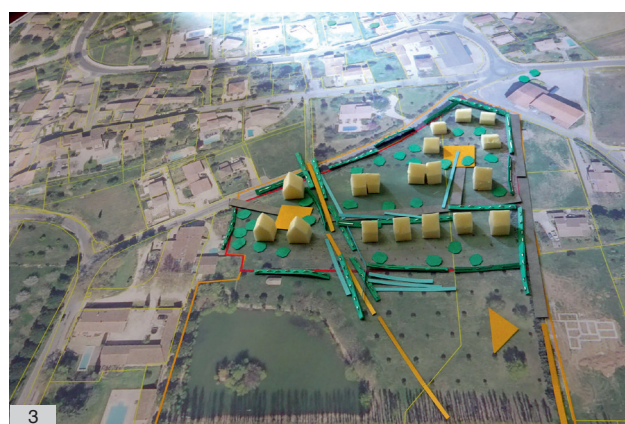
1

1. Atelier sur l'OAP

2. et 3. Deux approches différentes de l'OAP réalisées par les participants



2



3

EN SAVOIR +

LIENS UTILES

- » <http://www.trameverteetbleue.fr/>
- » <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-de-coherence-ecologique-r2017.html>
- » Paysage et trame verte et bleue : <http://www.trameverteetbleue.fr/vie-tvb/groupe-echange-tvb/paysage-trame-verte-bleue-deux-politiques-au-service-meme-bien-commun>
- » Trame verte et bleue et documents d'urbanisme, guide méthodologique : http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/trame_verte_et_bleue_et_documents_durbanisme_-_guide_methodologique.pdf

CONTACTS

- » CAUE du Gard : Myriam Bouhaddane-Raynaud, paysagiste / Martin Fetet, urbaniste, 04 66 36 10 60
- » Agence d'urbanisme de la région nîmoise et alsésienne : Claudine Tardy, environnementaliste, 04 66 29 09 79

Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Occitanie

Rédaction : Myriam Bouhaddane-Raynaud, CAUE du Gard

Date : Janvier 2018

Crédits photos : CAUE du Gard - Mise en page : CAUE de l'Ariège